

Syndicat Mixte pour le PAYS RHIN-VIGNOBLE-GRAND-BALLON

Procès-verbal de la réunion du comité directeur du 21 mars 2006 à 18h30

Etaient présents sous la présidence de M. Daniel WEBER, président

MM. les vice-présidents : François SAUVAGEOT, Jean-Paul DIRINGER, Jean-Pierre WIDMER, Patrice FLUCK

MM. les délégués : André ONIMUS, Alain FOECHTERLE, Roland BRAUN, Alain GRAPPE, Paul HEGY, Didier VIOLETTE, François BERINGER, Léon BURCKLEN, François GRUNENBERGER

Etaient excusés :

M. Gilbert MOSER qui a donné procuration à M. Alain GRAPPE

M. Thomas BIRGAENTZLE qui a donné procuration à M. Daniel WEBER

M. Michel HABIG qui a donné procuration à M. Paul HEGY

M. Gérard SCHATZ qui a donné procuration à M. Jean-Paul DIRINGER

Assistaient en outre à la séance :

Jean-Luc ULLMANN – secrétaire administratif du syndicat

Corinne FLOTA – animatrice du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

==*==*==*==*==*==

1 – Compte administratif de l'exercice 2005

Sous la présidence de M. SAUVAGEOT François, vice-président, le comité directeur est appelé à approuver le compte administratif de l'exercice 2005 dressé par M. Daniel WEBER, président.

Il se décompose comme suit :

Total des dépenses : 86.389,25 euros dont

- fourniture de petit équipement	2.037,21
- prime d'assurance	375,78
- frais d'étude	45.448,00
- frais de séminaire	4.602,54
- autres frais	1.083,27
- annonces et insertions	2.474,52
- frais de déplacement	941,56
- frais d'affranchissement	334,84
- charges de personnel	29.091,53

Total des recettes 142.178,80 euros dont

- subvention de l'Etat	57.000,-
- subvention de la Région	42.000,-
- participation des collectivités	43.178,80

Le résultat de clôture de l'exercice 2005 s'établit en conséquence à 55.789,55 euros.

Affectation du résultat

Prenant acte de l'absence d'investissement et constatant de ce fait aucun besoin d'autofinancement, le comité directeur est appelé à affecter le résultat de clôture au report de la section de fonctionnement.

APPROUVE A L'UNANIMITE

2 – Compte de gestion de l'exercice 2005

Le comité directeur est appelé à approuver le compte de gestion de l'exercice 2005 dressé par le receveur syndical et qui est en tous points conforme au compte administratif.

APPROUVE A L'UNANIMITE

3 – Budget primitif de l'exercice 2006

Conformément aux orientations budgétaires ayant fait l'objet d'un débat et sur proposition du président, le comité directeur est appelé à examiner et à approuver le budget primitif de l'exercice 2006 qui s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 158.789,-

- fourniture de petits équipements	2.000
- frais d'études	50.000
- frais de séminaires	5.000
- frais d'assurance	400
- autres frais divers	15.039
- annonces et insertions	3.000
- publications	25.000
- déplacements	1.000
- frais d'affranchissement	2.000
- création d'un logo	4.000
- création d'un site internet	10.000
- fourniture de papier à en tête	1.000
- fournitures administratives	1.000
- charges de personnel	39.350

Recettes de fonctionnement : 158.789,-

- participation des collectivités membres	43.000
- participation de la région	60.000
- excédent de fonctionnement reporté	55.789

APPROUVE A L'UNANIMITE

4 – Participation des collectivités membres pour 2006

Le comité directeur est appelé à décider de maintenir le montant de la participation des collectivités membres à 43 .000 euros pour l'exercice 2006 et selon les critères de répartition actuels.

APPROUVE A L'UNANIMITE

5 – Avis du Comité Directeur sur divers sujets

5.1° Avis sur la charte réactualisée

La version de la charte réactualisée après les remarques émises par le Comité Directeur, les membres du Conseil de développement et les réunions en commissions thématiques (janvier et février 2006) a été soumise au Comité Directeur.

Ce dernier a demandé plusieurs rectifications ponctuelles :

- *P10 : territoire organisé autour de « 6 » communes principales : rajouter Fessenheim ; même nombre d'habitants à Soultz et Ensisheim (erreur)?*
- *P15 : une photo avec grandes cultures serait plus explicite*
- *P26 : EDF : « Production » et commerce d'électricité ; SRF (« Sudrad Roues France») : « jantes alliage aluminium » ; Rajouter THK à Ensisheim*
- *P30 : réactualisation de la photo de la Passerelle sur le Rhin de Fessenheim*

- P38 : rajouter développement et valorisation de la filière bois (politique ADEME, CR, Intercommunalité) et éventuellement biocarburants
- P48 : fixer l'objectif de la liaison douce Belchen-Belchen : du Belchen en Allemagne au Grand Ballon en France (pour info, une liaison douce pédestre est en train d'être mise en place par la fédération du Club Vosgien)
- P51 : carte : rajouter 2 pôles de développement économiques : le premier entre Niederhergheim et Oberhergheim et le second sur Soultzmatt

La nouvelle version de la Charte n'a pas suscité d'autres remarques. Les membres du Comité Directeur peuvent encore en formuler avant le fin de mois de mars.

5.2° Création d'un logo pour le Pays

Le Pays a sollicité quatre agences de communication afin de concevoir un logo pour le Pays. Ces dernières ont accepté de produire des épreuves gratuitement : au final, 16 logo ont été créés.

Un groupe de travail restreint composé de Messieurs Fluck, Violette, Diringer, Grappe, Sauvageot et Hegy s'est composé afin d'effectuer une première sélection et de définir plus précisément les modalités de sélection définitive (Conseil de développement – bureau ?) de l'agence et du logo. La réunion est fixée au 5 avril.

5.3° Lettre de soutien pour le « Rendez vous des artisans d'Alsace » à la Foire Européenne de Strasbourg

La Chambre des Métiers d'Alsace souhaite entreprendre une forte campagne de communication pour la promotion « Rendez vous des artisans d'Alsace » à la Foire Européenne de Strasbourg.

La Chambre des Métiers d'Alsace sollicite le Président du Pays afin d'obtenir son soutien dans le cadre d'une demande de versement d'une contribution financière sur la ligne « Développement des Pays » dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région auprès du Délégué Régional au Commerce et à l'Artisanat.

Le Comité Directeur soutien le Président dans cette démarche.

5.4° Projet « Saints Patrons »

Le groupe de travail du projet sur les « Saints Patrons » porté par Madame Schlegel (musée de la Régence à Ensisheim) souhaite effectuer un appel à la presse pour procéder à un inventaire plus complet.

Le Comité Directeur n'y voit pas d'opposition dans la mesure où l'appel est porté par le Musée de la Régence – Communauté de Communes Centre Haut-Rhin - à l'échelle territoriale du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

5.5° Rappel rapide sur la suite des évènements

- Commissions thématiques du Conseil de développement le 3, 4 et 5 avril,
- Réunion des présidents et rapporteurs de commissions afin de préparer la deuxième réunion plénière du Conseil de développement : 11 avril,

- Deuxième réunion du Conseil de développement en plénière : 26 avril.
Une nouvelle réunion de travail du Comité Directeur avec Acter Conseil doit être planifiée début mai afin définir les méthodes et moyens à mettre en œuvre pour réaliser les orientations et projets de la charte.